

Date de création : 22/02/2022
Date de première publication : 22/02/2022
Date de version publiée : 22/02/2022
Date de début de publication : 22/02/2022
Date de fin de publication : 31/01/2023

RENFORCER LA COMPLÉMENTARITÉ ÉDUCATIVE DANS LES TERRITOIRES

MESURE 4 : UNE SENSIBILISATION DES ÉLUS LOCAUX AUX ENJEUX DE COMPLÉMENTARITÉ ÉDUCATIVE

Pour sensibiliser les élus locaux, notamment dans les zones rurales, et les services administratifs sur les opportunités pour leur territoire d'investir dans la complémentarité éducative, l'État initiera une campagne de communication dédiée et contribuera au renforcement de la formation des fonctionnaires territoriaux sur ces enjeux, avec l'appui du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

FICHIERS SOURCES

[Dossier de presse](#)